

REUNION DE CONSEIL DU 09/02/2015 20h00

Présents : Pierre NUGUES, Claude NUGUES, Isabelle SOMMEREUX, Françoise PETIT, Françoise CHANAL, Marion PUTHOD, René DUFOUR, Pascal PERRIN, Antoinette MARTIN, Patrick DIEUDEGARD, Alexandre MAZUIR

Absents : Néants

Le Maire demande aux Conseillers si des précisions et ajustements sont à apporter au dernier compte rendu. Aucune modification n'étant proposée, le Maire invite les Conseillers à passer à l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR :

DIVERS ACHATS EN ACCORD AVEC L'AMICALE :

Marion PUTHOD fait part des échanges récents avec le président de l'Amicale Bruno JOUY quand au projet de fabrication en partenariat avec la mairie de panneaux d'affichages qui pourraient être placés dans les hameaux afin de pouvoir mettre les informations des manifestations et autres informations officielles de la commune.

- Le Conseil est d'accord et procède au comptage des lieux dits concernés : Les Granges ; les Brosses ; Le Vernay ; St Leger-les Cadoles ; le Bourg (place). Une rencontre avec le bureau de l'Amicale sera programmée prochainement pour la mise en place. Patrick DIEUDEGARD se propose de voir avec le président de l'association.
- **L'acquisition d'une sono** est proposée, après comparatif avec une société qui propose de la location de sono portative ; le Conseil décide de proposer à l'amicale d'acheter en commun.
- **Pour la vaisselle de la salle communale**, Marion PUTHOD propose que ce soit la commune qui rachète de la vaisselle pour compléter ce qui manque dans l'inventaire de l'équipement de la salle. Le Conseil approuve cette idée.

DIVERS POINTS A ABORDER POUR LES AGENTS COMMUNAUX :

Le contrat d'Edith NUGUES arrivant à expiration au 04 mai 2015. Antoinette MARTIN en charge de la gestion des ressources humaines propose aux Conseillers de la rencontrer pour faire le point avec elle. Les Conseillers proposent de réfléchir pour le prochain Conseil sur les modalités du renouvellement de son contrat : Contrat à durée déterminée. Le sujet sera remis à l'ordre du jour du prochain Conseil.

- **Aménagement local des adjoints techniques :** René DUFOUR propose d'aménager (sous forme de mezzanine) le local afin de pouvoir optimiser la place et pouvoir ranger le matériel (semoir à sel, bastins.. etc). René DUFOUR présente le plan d'aménagement et le devis correspondant. Les Conseillers en prennent connaissance et décident après délibération de réaliser les travaux pour un coût de 1000 € HT.
- **Permis de conduire de Denis LARDET :** Antoinette MARTIN rappelle aux Conseillers que lors d'une séance précédente, il avait été proposé aux Conseillers de faire passer à notre adjoint technique le permis de conduire poids lourd de catégorie C pour pouvoir le faire avancer dans ses formations ; mais aussi pour qu'il puisse conduire le tracteur de la commune dans le cas d'absence du deuxième adjoint technique. Antoinette MARTIN présente le devis demandé auprès d'une auto-école du Maconnais . Les Conseillers délibèrent sur le sujet et il sera proposé à l'agent de mettre en place une clause annexe dans son contrat afin de lui proposer de rester un certain nombre d'année sur la commune. Le sujet sera remis à l'ordre du jour de la prochaine séance pour définir le type de permis. Un entretien individuel est prévu prochainement pour lui présenter le projet.
- **ADHESION AU CNAS (Comité National d'Action Sociale) :** Depuis 2007 les collectivités territoriales ont l'obligation de s'affilier à un organisme d'œuvre sociale. Marion PUTHOD présente l'organisme. Et propose d'affilier les agents. Le Conseil approuve.

- **Indemnité coordonnateur communal** : 50 euros de défraiement pour les frais de déplacement et 50 euros pour les heures passées avec le superviseur et la saisie des questionnaires. Le Conseil approuve.
- **Information dysfonctionnement sur salaire Didier PERRIN** : En effet, le secrétariat envisage comme convenu de reprendre le service payé ; il a été constaté sur les bulletins de payes de Monsieur PERRIN qu'il lui est payé 17h au lieu de 18h depuis 8 ans. Un entretien individuel sera proposé à l'agent pour voir avec lui les conditions et modalités de récupération des heures (paiement ou récupération).
- **Devis achat matériel adjoints techniques** : Souffleur 360 € TTC qui serait possible d'adapter sur la débroussailleuse ; une pelle à neige pour la mairie et une pour le local ; un pantalon anti-coupe 110 € TTC ; une cisaille 54 € HT. Les Conseillers délibèrent et décident d'y réfléchir pour la prochaine séance.
- **Projet d'emploi Contrat Aidé pour l'Emploi** afin d'avoir une main d'oeuvre supplémentaire en vue de la réfection des murs de soutènement. René DUFOUR présente le coût et les conditions d'embauche qui pourraient être proposés à un agent supplémentaire. Les Conseillers débattent sur le sujet et proposent dans un premier temps de définir concrètement les besoins ; puis voir avec Denis LARDET pour lui demander si il ne veut pas travailler plus sur la commune plutôt que de mettre en place un CAE avec un nouvel employé qui devrait être soumis à un tuteur, chose qui semble difficile à mettre en place.

Une information de l'agence du patrimoine (programme de réinsertion basé dans le charolais qui a pour but de mettre en valeur le patrimoine rural) sera proposée au prochain Conseil communautaire et pourrait être aussi proposé comme solution lors de la prochaine séance. Dans un premier temps il convient de définir les besoins et les urgences à réaliser courant 2015.

- **-INFORMATION SUR LA MUTUALISATION ET LE PACTE FINANCIER ET FISCAL :**
Le Maire fait un résumé des différentes réunions qui ont eu lieu en ce début d'année en vue de prévoir la mise en place d'un fond de concours pouvant compenser aux communes les différentes modifications qui seront appliqués par le projet de loi de finances 2015 -2020. En effet, l'Etat demande un effort fiscal aux communes de France afin de réduire la dette publique. Il a été demandé aux communes membres de la communauté de communes du Clunysois de remplir un questionnaire qui sera mis à l'étude lors de la prochaine commission de finance du 11 février ; puis les modalités de reversement taux seront proposés au vote en conseil communautaire.
- **INFORMATION SIRTOM :** Le Conseil revient sur le projet de redevance incitative qui sera mis en place en 2017 et qui devra être voté par les délégués représentant les communes en conseil syndical le 16 février 2015. Le Conseil délibère sur le sujet suite à la réunion inter-conseils municipaux et SIRTOM qui a eu lieu le 7 janvier 2015. Beaucoup d'incertitudes sur le sujet.. les délégués essayeront d'en savoir plus sur le sujet ..affaire à suivre.
- **INFORMATION PROJET TRES HAUT DEBIT 2020:**

Le Département de Saône-et-Loire s'est engagé dans un plan ambitieux de déploiement du très haut débit pour tous à l'horizon de 2020. Il mobilisera pour cela 60 millions d'euros pour déployer un réseau numérique public dans les territoires ruraux répondant aux enjeux d'attractivité de demain et s'engageant ainsi à réduire la fracture entre les zones urbaines (équipées par les opérateurs privés) et les zones plus rurales.

Dans le plan adopté par le Conseil général, le territoire de la Communauté de Communes du Clunisois a été retenu en phase 1 pour un déploiement FTTH (Fibre optique jusqu'à l'habitant). C'est dans ce contexte que la CC du Clunisois est appelée à investir aux côtés du Département (en complément de l'Etat, l'Europe et la Région) pour cette infrastructure essentielle à son développement économique et démographique.

Le département et la région se sont engagés pour amener la fibre optique pour tous les foyers du département. L'étude prévoit que le reste à charge du canton des communes de Cluny sera de **150 €/habitants.**

– **POINT TRAVAUX 2015 :**

Le Maire et les membres du Conseil recensent ensemble les travaux 2015

1/ **Voirie** : les travaux commencés courant 2014 seront terminés au printemps;

2/ **le projet de restauration du chœur de l'église** est programmé pour commencer fin d'année 2015 / 2016 et sera inscrit au budget 2015;

3/ **pompes aux cadoles** ;

4/ **mur derrière la salle communale (un courrier sera fait aux propriétaires) et avancée de toit sur la terrasse** ;

5/ **toit de la grange** ;

6/ **zinguerie bâtiment salle communale et échafaudage.**

La décision finale est prévue au moment du vote et de l'élaboration du Budget.

– **REPARTITION DES TOURS DE GARDE DU BUREAU DES ELECTIONS POUR LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES DES 22 ET 29 MARS 2015**

: Les Conseillers se répartissent les tours de garde du bureau des élections qui auront lieu le 22 et le 29 mars 2015.

– **TOUR D'HORIZON DU PATRIMOINE COMMUNAL**

Antoinette présente la restauration des biens matériels qui ont été restaurés dernièrement et qui appartiennent à la commune. :

La bannière du secours mutuel de la commune qui a été nettoyée et restaurée; une affiche D'ADJUDICATION DE TRAVAUX de 1896 présentant la première restauration de l'église qui est mise en valeur dans un joli cadre grenat ; l'ancienne urne en bois a été restaurée et installée à l'entrée de la Mairie pour servir de boîte à idées.

De plus, hormis les biens matériels de la commune, Il est demandé aux Conseillers d'observer autour de chez eux le patrimoine communal afin d'établir un recensement précis (ex poids public ; puits communal au Vernay ; petites fontaines...etc) Les données seront mises en commun lors de la prochaine séance afin de pouvoir dresser un listing précis des trésors de CHATEAU

QUESTIONS DIVERSES :

– **Classement en ZRR:**Le Maire informe les Conseillers que notre commune a été classée par arrêté Ministériel du 30 juillet 2014 en commune inscrite dans le classement de Zone de Revitalisation Rurale. Les principaux avantages sont les exonérations fiscales et sociales, dont le but est d'aider à l'implantation d'entreprises sur la commune. Puis liste les avantages : exonération d'impôt sur les bénéfices des entreprises ; Réduction Demessine d'impôt sur le Revenu pour l'achat de logements dans une résidence de tourisme destinée à la location ; Exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties pour une durée de 15ans en faveur des logements locatifs rénovés avec l'ANAH.etc . Une liste exhaustive des avantages est disponible sur demande en Mairie

– **Remplacement évier du logement communal n°2** : Le Maire fait part aux conseillers que l'évier du logement communal a été changé compte tenu de la fissure constatée provoquant un problème d'étanchéité.

– FIN DE SEANCE 00H02